

**Assemblée générale**

Distr. générale
14 avril 2004
Français
Original: anglais

Cinquante-huitième session

Points 134 et 136 de l'ordre du jour

**Aspects administratifs et budgétaires du financement
des opérations de maintien de la paix des Nations Unies****Financement de la Mission des Nations Unies
en Bosnie-Herzégovine****Rapport sur l'exécution du budget de l'exercice
allant du 1er juillet 2002 au 30 juin 2003
et rapport sur la liquidation des avoirs de la Mission
des Nations Unies en Bosnie-Herzégovine****Rapport du Comité consultatif pour les questions
administratives et budgétaires**

	<i>(Dollars É.U.)</i>
Crédit ouvert pour 2002/03	78 543 900
Dépenses de 2002/03	70 307 100

I. Introduction

1. Dans son rapport d'ensemble sur les aspects administratifs et budgétaires du financement des opérations de maintien de la paix des Nations Unies (A/58/759), le Comité consultatif a présenté ses vues et formulé des recommandations sur plusieurs questions qui intéressent toutes les opérations. Le présent rapport ne porte donc que sur les ressources de la Mission des Nations Unies en Bosnie-Herzégovine (MINUBH) et les autres questions qui la concernent directement.

2. Les documents sur lesquels le Comité consultatif s'est fondé pour examiner le financement de la Mission sont énumérés à la fin du présent rapport.



II. Informations relatives à l'exécution du budget de l'exercice en cours

3. Le Comité consultatif a été informé qu'au 29 février 2004, un montant total de 984 127 000 dollars avait été mis en recouvrement auprès des États Membres pour financer la MINUBH. Le montant des quotes-parts versées s'élevant à 947 324 000 dollars, un solde de 36 803 000 dollars restait dû à cette date. Au 29 février 2004, la Mission disposait de 27 700 000 dollars de liquidités et ses engagements non réglés pour l'exercice allant du 1er juillet 2002 au 30 juin 2003 se chiffraient à 2 751 000 dollars.

4. S'agissant des indemnités payables en cas de décès ou d'invalidité, 13 demandes avaient donné lieu au paiement d'un montant total de 911 000 dollars au 29 février 2004, 125 autres étaient en instance de règlement et les engagements non réglés s'élevaient à 1 934 000 dollars.

III. Rapport sur l'exécution du budget de l'exercice allant du 1er juillet 2002 au 30 juin 2003

5. Sur recommandation du Comité consultatif, par sa résolution 56/505 du 27 juin 2002, l'Assemblée générale a ouvert pour inscription au Compte spécial de la MINUBH, au titre de l'exercice allant du 1er juillet 2002 au 30 juin 2003, un crédit d'un montant de 82 106 000 dollars, comprenant 78 543 900 dollars pour le fonctionnement et la liquidation de la Mission, 3 181 000 dollars pour le compte d'appui aux opérations de maintien de la paix et 381 100 dollars pour la Base de soutien logistique à Brindisi. Comme indiqué dans le rapport du Secrétaire général sur l'exécution du budget de la MINUBH (A/58/632, sect. III.A), le montant total brut des dépenses pour l'exercice s'est élevé à 70 307 100 dollars (montant net : 64 109 800 dollars). Le montant brut du solde inutilisé est de 8 236 800 dollars (montant net: 8 579 400 dollars), ce qui représente 10,5 % du crédit ouvert.

6. Le solde inutilisé s'explique essentiellement par le fait : que des observateurs militaires de la Mission d'observation des Nations Unies à Prevlaka (MONUP), dont le mandat est arrivé à terme le 15 décembre 2002, ont été rapatriés alors que le budget de cette mission avait été établi pour un exercice complet de 12 mois; que le nombre de membres de la police civile déployés a été inférieur aux prévisions; que certaines installations ont été fermées plus tôt que prévu; que le coût de certains services d'aménagement et de rénovation a été inférieur aux prévisions; qu'il avait fallu moins de ressources que prévu pour remettre en état les véhicules de la Mission car la plupart d'entre eux ont été directement transférés à d'autres missions de maintien de la paix; que toutes les heures de vol supplémentaires prévues au budget n'ont pas été utilisées; et qu'il a fallu moins de ressources pour remettre en état le matériel commercial, qui a été directement transféré à d'autres missions de maintien de la paix au lieu d'être transféré à Brindisi. Ces gains ont été en partie compensés par l'augmentation des dépenses au titre du personnel recruté sur les plans international et national résultant des prestations de cessation de service dues à la fin de la Mission et des dépenses au titre des voyages autorisés dans la zone de la mission.

7. Le Comité consultatif note qu'à la section III.B du rapport sur l'exécution du budget, le montant total des autres recettes et ajustements relatifs à l'exercice

s'élève à 8 603 000 dollars, soit 591 000 dollars d'intérêts créditeurs, 6 713 000 dollars de recettes diverses et 1 299 000 dollars d'économies résultant de l'annulation d'engagements d'exercices antérieurs. Ayant demandé des explications à propos des économies résultant de l'annulation d'engagements d'exercices antérieurs, le Comité a obtenu le détail du montant indiqué (voir annexe I). **Le Comité redemande, comme il l'avait fait dans son rapport en date du 8 avril 2003, qu'à l'avenir, ce type d'ajustement soit expliqué dans les rapports (voir A/57/772/Add.8, par. 6).**

8. Le Comité consultatif a reçu des informations sur l'appui que la MINUBH a fourni à des organismes des Nations Unies et à d'autres entités dans la zone de la mission (voir annexe II).

9. À sa demande, le Comité consultatif a été informé que le rapport final sur l'exécution du budget de la MINUBH serait présenté à l'Assemblée générale à sa cinquante-neuvième session.

IV. Liquidation des avoirs

10. Le rapport du Secrétaire général (A/58/720) comporte des informations sur la liquidation des avoirs de la MINUBH, dont le mandat a pris fin le 31 décembre 2002. Au 31 décembre 2002, la valeur d'inventaire des avoirs de la MINUBH s'élevait à 59 564 700 dollars.

11. Comme indiqué aux paragraphes 2 et 4 du rapport du Secrétaire général (A/58/720), ces avoirs ont été classés en trois groupes, conformément à l'article 5.14 du Règlement financier de l'Organisation des Nations Unies :

a) Les avoirs jugés réutilisables pour des opérations de maintien de la paix ou pour des activités de l'Organisation financées par des contributions mises en recouvrement, qui représentent une valeur d'inventaire de 28 369 300 dollars, soit 47,6 % de la valeur totale de l'inventaire de la Mission, ont été transférés vers d'autres missions des Nations Unies, au Siège de l'ONU et à Brindisi, où ils sont entreposés temporairement en vue d'utilisations futures;

b) Des avoirs d'une valeur d'inventaire de 28 668 800 dollars, soit 48,1 % de la valeur totale de l'inventaire de la Mission, ont été soit vendus sur place au-dessous de leur valeur marchande à d'autres organismes, ainsi qu'à des sociétés privées et à des particuliers (pour 21 793 600 dollars), soit donnés au Gouvernement de la Bosnie-Herzégovine (pour 6 875 200 dollars);

c) Des avoirs, d'une valeur d'inventaire de 2 526 600 dollars, soit 4,3 % de la valeur totale de l'inventaire de la Mission, ont été passés par profits et pertes pour accidents et dommages causés par des éléments naturels et actes de guerre, obsolescence et perte consécutive à un vol (voir la définition des catégories de biens passés par profits et pertes à l'annexe III).

12. En ce qui concerne les avoirs vendus, le Comité consultatif note au paragraphe 6 a) du rapport du Secrétaire général (A/58/720) que le montant de 4 875 700 dollars, représentant le produit de la vente, a été crédité à la rubrique Recettes diverses du Compte spécial de la MINUBH (uniquement pour les articles non consommables).

13. Comme indiqué au paragraphe 6 b) du rapport du Secrétaire général (A/58/720), le don fait au Gouvernement de la Bosnie-Herzégovine a été approuvé par l'Assemblée générale dans sa décision 57/559 du 20 décembre 2002.

IV. Conclusions du Comité consultatif

14. Les mesures que l'Assemblée générale prend actuellement en ce qui concerne le financement de la MINUBH pour l'exercice allant du 1er juillet 2002 au 30 juin 2003 sont indiquées au paragraphe 24 du rapport sur l'exécution du budget (A/58/632). **Le Comité consultatif recommande que le solde inutilisé, d'un montant de 8 236 800 dollars, ainsi que les autres recettes et ajustements, d'un montant de 8 603 000 dollars, soient portés au crédit des États Membres selon les modalités que déterminera l'Assemblée.**

15. Les mesures qui doivent être prises par l'Assemblée générale en ce qui concerne la liquidation des avoirs de la MINUBH sont indiquées au paragraphe 8 du rapport du Secrétaire général sur le financement de la Mission (A/58/720). **Le Comité consultatif recommande que l'Assemblée générale prenne note du rapport relatif à la liquidation des avoirs de la MINUBH.**

Documentation

- Rapport sur l'exécution du budget de la MINUBH pour l'exercice allant du 1er juillet 2002 au 30 juin 2003 (A/58/632)
- Rapport du Secrétaire général sur le financement de la MINUBH (A/58/720)
- Rapport du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires relatif au rapport sur l'exécution du budget de la MINUBH pour l'exercice allant du 1er juillet 2001 au 30 juin 2002 (A/57/773)
- Résolutions 56/505 et 57/334 de l'Assemblée générale relatives au financement de la MINUBH
- Résolutions 1035 (1995), 1420 (2002), 1421 (2002) et 1423 (2002) du Conseil de sécurité

Annexe I

**Économies réalisées au titre de l'annulation d'engagements
d'exercices antérieurs de la Mission des Nations Unies
en Bosnie-Herzégovine pour l'exercice
allant du 1er juillet 2002 au 30 juin 2003**

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Catégorie</i>	<i>Montant</i>
I. Militaires et personnel de police	
1. Observateurs militaires	
Indemnité de subsistance (missions)	—
Voyages (déploiement, relève, rapatriement)	13,0
Indemnité d'habillement	—
Indemnisation en cas de décès ou d'invalidité	—
Total partiel (rubrique 1)	13,0
2. Contingents	
Remboursement aux gouvernements aux taux standard	—
Voyages (déploiement, relève, rapatriement)	—
Prime de permission	—
Indemnité journalière	—
Indemnité de subsistance (missions)	—
Indemnisation en cas de décès ou d'invalidité	—
Rations	—
Matériel appartenant aux contingents : matériel majeur	—
Fret et déploiement du matériel appartenant aux contingents	—
Total partiel (rubrique 2)	—
3. Police civile	
Indemnité de subsistance (missions)	—
Voyages (déploiement, relève, rapatriement)	468,0
Indemnité d'habillement	—
Indemnisation en cas de décès ou d'invalidité	—
Total partiel (rubrique 3)	468,0
4. Unités de police constituées	
Remboursement aux gouvernements aux taux standard	—
Voyages (déploiement, relève, rapatriement)	—
Prime de permission	—
Indemnité journalière	—
Indemnisation en cas de décès ou d'invalidité	—

<i>Catégorie</i>	<i>Montant</i>
Rations	—
Total partiel (rubrique 4)	—
Total (catégorie I)	481,0
II. Personnel civil	
5. Personnel international	
Traitements	—
Contributions du personnel	—
Dépenses communes du personnel	157,0
Indemnité de subsistance (missions)	—
Heures supplémentaires	—
Autres frais	14,9
Total partiel (rubrique 5)	171,9
6. Personnel recruté dans le pays	
Traitements	—
Contributions du personnel	—
Dépenses communes du personnel	—
Heures supplémentaires	—
Autres frais	—
Total partiel (rubrique 6)	—
7. Volontaires des Nations Unies	
Volontaires des Nations Unies	—
Total partiel (rubrique 7)	—
Total (catégorie II)	171,9
III. Dépenses opérationnelles	
8. Personnel temporaire	
Personnel temporaire	—
Contributions du personnel	—
Total partiel (rubrique 8)	—
9. Personnel fourni par des gouvernements	
Indemnité de subsistance (missions)	—
Voyages (déploiement et rapatriement)	—
Total partiel (rubrique 9)	—
10. Observateurs électoraux civils	
Indemnité de subsistance (missions)	—

<i>Catégorie</i>	<i>Montant</i>
Voyages (déploiement et rapatriement)	–
Total partiel (rubrique 10)	–
11. Consultants	
Consultants (hors formation)	7,3
Consultants (formation)	–
Total partiel (rubrique 11)	7,3
12. Voyages autorisés	
Voyages autorisés (hors formation)	15,8
Voyages autorisés (formation)	–
Total partiel (rubrique 12)	15,8
13. Installations et infrastructures	
Achat d'unités préfabriquées	–
Achat de diverses installations et infrastructures	–
Achat de ponts	–
Achat de matériel électrique	–
Achat de matériel de réfrigération	–
Achat de groupes électrogènes	–
Achat de matériel d'épuration de l'eau	–
Achat de citernes à eau et fosses septiques	–
Achat de matériel d'hébergement	–
Achat de citernes et de pompes à essence	–
Achat de mobilier de bureau	–
Achat de matériel de bureau	–
Achat de matériel pour la défense des périmètres	–
Achat de matériel de sécurité	–
Achat de matériel de lutte contre l'incendie	–
Location de locaux	11,2
Location de matériel de bureau	–
Services collectifs de distribution	18,1
Services d'entretien	38,0
Services de sécurité	0,1
Aménagement et rénovation	0,7
Construction	–
Papeterie et fournitures de bureau	5,3
Pièces de rechange et fournitures	0,3
Fournitures d'entretien	8,9
Fournitures pour la défense des périmètres	–
Carburants et lubrifiants	13,9

<i>Catégorie</i>	<i>Montant</i>
Fournitures sanitaires et articles de nettoyage	0,2
Matériel appartenant aux contingents : soutien logistique autonome	—
Total partiel (rubrique 13)	96,7
14. Transports terrestres	
Achat de véhicules	25,1
Achat de matériel d'atelier	—
Location de véhicules	—
Réparations et entretien	—
Assurance responsabilité civile	36,5
Pièces de rechange	163,9
Carburants et lubrifiants	48,1
Total partiel (rubrique 14)	273,6
15. Transports aériens	
Matériel et fournitures	—
Services	0,1
Droits d'atterrissage et manutention au sol	6,1
Indemnité de subsistance des équipages	3,8
Carburants et lubrifiants	15,8
<i>Avions</i>	
Assurance responsabilité civile	—
Location et utilisation	—
<i>Hélicoptères</i>	
Assurance responsabilité civile	0,1
Location et utilisation	—
Total partiel (rubrique 15)	25,9
16. Transports maritimes/fluviaux	
Achat de navires	—
Location et utilisation de navires	—
Assurance responsabilité civile	—
Pièces de rechange, réparations, entretien et fournitures	—
Carburants et lubrifiants	—
Total partiel (rubrique 16)	—
17. Transmissions	
Achat de matériel de transmission	65,0
Communications par réseaux commerciaux	68,4
Entretien du matériel	—
Services d'appui	—

<i>Catégorie</i>	<i>Montant</i>
Location de matériel	—
Pièces de rechange	9,8
Matériel appartenant aux contingents : soutien logistique autonome	—
<i>Information</i>	
Achat de matériel d'information	8,0
Services d'information	—
Location de matériel	—
Fournitures et entretien	—
Total partiel (rubrique 17)	151,2
18. Informatique	
Achat de matériel	44,0
Achat de logiciels	—
Services informatiques	—
Location de matériel	—
Entretien et réparation du matériel	0,9
Licences, redevances et location de logiciels	—
Pièces de rechange et fournitures	—
Total partiel (rubrique 18)	44,9
19. Services médicaux	
Achat de matériel	—
Services médicaux	0,8
Location de matériel	—
Fournitures	0,5
Matériel appartenant aux contingents : soutien logistique autonome	—
Total partiel (rubrique 19)	1,3
20. Matériel spécial	
Achat de matériel d'observation	—
Matériel de détection des mines et de déminage	—
Matériel appartenant aux contingents : soutien logistique autonome	—
Total partiel (rubrique 20)	—
21. Fournitures, services et matériel divers	
Achat de matériel divers	—
Détente et loisirs	—
Services de détection des mines et de déminage	—
Fourniture pour la détection des mines et le déminage	—
Abonnements	2,4
Impression et reproduction de documents	—

<i>Catégorie</i>	<i>Montant</i>
Cartes opérationnelles	—
Accessoires d'uniforme, drapeaux et autocollants	—
Équipement de protection individuelle	—
Frais d'inscription et coût des fournitures et services de formation	—
Fournitures liées aux élections	—
Dépenses de représentation	—
Autres dépenses de représentation	—
Vérification des comptes	—
Assurance	—
Frais bancaires	—
Demandes d'indemnisation et règlements	5,0
Fret et dépenses connexes	10,7
Rations (divers)	—
Perte de change	—
Autres services	11,3
Total partiel (rubrique 21)	29,4
22. Projets à effet rapide	
Projets à effet rapide	—
Total partiel (rubrique 22)	—
Total (catégorie III)	646,1
Total brut	1 299,0
Recettes provenant des contributions du personnel	—
Total net	1 299,0
Contributions volontaires en nature (budgétisées)	—
Contributions volontaires en nature (non budgétisées)	—
Total	1 299,0

Annexe II

**Appui fourni par la Mission des Nations Unies
en Bosnie-Herzégovine à des organismes
des Nations Unies et à d'autres entités
dans la zone de la mission**

Service fournissant l'appui/ tâches exécutées par la Mission	Organismes/entités bénéficiaires	Services remboursables/ non remboursables	Compte crédité	
			Compte de la Mission	Recettes diverses
Section des communications et des services informatiques			—	—
Frais de téléphone	Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie, Mission de police de l'Union européenne, Union européenne (projets), Programme des Nations Unies pour le développement, Programme des Nations Unies pour le contrôle international des drogues, Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture, Haut Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme, Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets, Programme des Nations Unies pour l'environnement	Remboursables	—	23 393
Section des bâtiments et des services techniques			—	—
Participation aux frais d'entretien des bâtiments :	Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie, Organisation internationale des migrations, Mission de police de l'Union européenne, Union européenne (projets), Programme des Nations Unies pour le contrôle international des drogues, Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture, Haut Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme	Remboursables		
Électricité			—	22 788
Eau			—	8 071
Gaz				10 189
Évacuation des déchets				908
Divers frais d'entretien des installations et infrastructures				76 297
Coût des services de nettoyage				20 754
Produits d'assainissement et de nettoyage				6 563
Section des services généraux				
Frais de valise diplomatique et d'affranchissement	Programme des Nations Unies pour le développement, Fonds des Nations Unies pour l'enfance, Mission de police de l'Union européenne, Fonds d'affectation spéciale	Remboursables		3 041
Services de reproduction		Remboursables		4 986

Service fournissant l'appui/ tâches exécutées par la Mission	Organismes/entités bénéficiaires	Services remboursables/ non remboursables	Compte crédité	
			Compte de la Mission	Recettes diverses
Groupe des approvisionnements				
Fournitures diverses	Programme des Nations Unies pour le contrôle international des drogues, Mission de police de l'Union européenne, Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie, Union européenne (impact des projets), Programme des Nations Unies pour le développement, Fonds des Nations Unies pour l'enfance	Remboursables		1 479
Section du transport				
Frais de transport, kilométrage effectué en dehors du service, entretien et pièces de rechange de véhicules	Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie, Haut Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme, Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés	Remboursables		36 249
Frais de carburant (diesel et essence)	Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés, Haut Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme, Programme des Nations Unies pour le développement, Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie, Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture, Centre de lutte antimines, Banque mondiale, Programme des Nations Unies pour le contrôle international des drogues, Organisation mondiale de la santé, Fonds des Nations Unies pour l'enfance	Remboursables		80 423
Section des finances				
Paiement des traitements et indemnités	Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie	Remboursables		183 505
Total				478 646

Annexe III

Définition des catégories de biens passés par profits et pertes

<i>Catégorie</i>	<i>Définition</i>
Matériel dont la récupération n'est pas rentable	Biens laissés sur place, en raison du fait que leur récupération serait impossible ou trop onéreuse
Accidents	Biens (véhicules) passés par profits et pertes en raison d'accidents de la route
Dommages	Biens (autres que les véhicules) passés par pertes et profits en raison de dommages causés par des actes d'hostilité ou par une mauvaise manutention
Pertes signalées	Biens dont la perte a été signalée et pour lesquels rien n'indique qu'il y ait eu vol
Usure normale	Biens qui ont atteint la fin de leur vie utile
Vols	Biens dont la perte a été signalée et pour lesquels on dispose d'éléments portant à croire qu'il y a eu infraction délibérée
Transferts non reconnus	Biens passés par profits et pertes en raison du défaut d'envoi par la mission bénéficiaire d'un compte rendu de réception et d'inspection paraphé
Matériel condamné	Biens qui n'ont pas subi de dommages et ne sont pas à la fin de leur vie utile, mais qui ne fonctionnaient pas bien ou faisaient l'objet de réparations coûteuses et ont donc été passés par profits et pertes
Écarts d'inventaire	Biens inventoriés, mais dont il est impossible de retrouver la trace et qui ne figurent pas dans les catégories « pertes signalées » ou « vols »